
RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATIONS D'INSTALLATION DU CU-SOL STRUCTURAL® (3152)

POINTS IMPORTANTS SUR L'INSTALLATION DU CU-SOL STRUCTURAL®

- L'humidité maximale du matériau CU-sol structural lors de la compaction est de 8 %.
- Le sol au fond de l'infrastructure ne doit pas être saturé d'eau, donc bien drainé, et compacté légèrement.
- **Éviter la manutention du matériau (transport, déplacement au chantier ou pose) lors de précipitations.**
- **Si un entreposage au chantier est nécessaire en attendant la mise en place, le CU-sol structural® doit être recouvert d'une bâche étanche immédiatement après la livraison.**
- Compacter jusqu'à 95% du proctor modifié pour chaque couche de 150 mm.
- Un matériel de base ne retenant ni l'eau ni les éléments nutritifs (ex. pierre net) devait être posé en surface (sur 150 mm) de la fondation de CU-sol structural si le revêtement de surface prévu est perméable.
- La profondeur de la zone des racines, ou fondation de CU-sol structural, est optimale à 900 mm et, quoique négociable d'un projet à l'autre, est minimale à 600 mm.
- L'arrosage des arbres plantés en CU-sol structural est nécessaire pour l'année de la plantation et l'année suivante, ou le temps de l'implantation du système racinaire.
- Il est souhaitable de prévoir un système d'irrigation ou un apport d'eau de surface régulier afin d'assurer un meilleur développement à long terme.
- Un système de tuteurage devrait être prévu pour les projets où il y a un corridor de vent. Les tuteurs standards peuvent être renforcés et plantés avec un marteau mécanique. Sinon, prévoir une grille d'arbre avec tuteur intégré ou l'haubanage du tronc.
- La motte de l'arbre doit être déposée au bon niveau sur une base solide de CU-sol structural compacté.
- Lors de l'installation de CU-sol structural pour du gazon, il faut poser la tourbe immédiatement après la compaction du CU-sol pour le protéger des intempéries.

Pour de plus amples renseignements, consultez la brochure « CU-sol structural® - Guide complet » ou contactez votre représentant(e) Savaria.